

# La chapelle

## Notre-Dame de Bongarant en Sautron

La chapelle Notre-Dame de Bongarant en Sautron est bien connue grâce à de nombreux écrits qui ont pour une grande part puisé leur savoir dans l'importante monographie qu'y consacra l'érudit Louis Phelippes-Beaulieux en 1865<sup>1</sup>, alors qu'elle était en cours de restauration. Bien que modeste et simple, l'édifice inscrit en 1969 au titre des Monuments historiques revêt un intérêt qui dépasse largement les apparences et compte à Nantes parmi les témoignages les mieux conservés de l'important mouvement de christianisation qui voit se densifier à la fin du Moyen Âge le réseau d'édifices religieux.

### Contexte de fondation de la chapelle

#### *Ancienneté de l'occupation du site*

La zone de Bongarant était couverte au Moyen Âge par l'importante forêt de Sautron qui s'étendait jusqu'aux portes de Nantes<sup>2</sup>. La toponymie (L'Ermitage) laisse penser que des ermites y trouvèrent très tôt un asile, peut-être dès le VII<sup>e</sup> siècle, mais on sait de manière plus sûre que les comtes de Nantes en firent un territoire privilégié de chasse au gros gibier, proche de leur manoir du Bois-Thaureau<sup>3</sup>. La première mention de Bongarant (*Bois-Gragunderram*) apparaît dans une charte datée de 1038 : le comte de Nantes Budic y fait don de terres aux bénédictines du Ronceray d'Angers (Notre-Dame-de-la-Charité) pour y édifier un prieuré et leur permettre d'assurer la reconstruction de l'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte (devenue église Saint-Léonard) de Nantes qui avait été détruite pendant les invasions normandes (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles).

---

1. PHELIPPES-BEAULIEUX, LOUIS, *Monographie du prieuré de Notre-Dame de Bois-Garand sur la commune de Sautron (Loire-Inférieure)*, Nantes, Impr. de Charpentier, 1865, 148 p. Cet auteur transcrit de nombreuses pièces d'archives, mais n'en donne malheureusement pas les cotes.

2. La forêt couvrait les paroisses de Sautron, d'Orvault, de Saint-Herblain et de Couëron.

3. Ce manoir qui servait de relais de chasse fut peut-être édifié au X<sup>e</sup> siècle, OGÉE, Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouv. éd. par Alphonse MARTEVILLE et Pierre VARIN, 2 vol., Rennes, Mollieux, 1843-1845, t. II, article Sautron.

Les archives révèlent la très lente mise en place de ce prieuré qui près d'un siècle plus tard n'avait pas encore vu le jour : dans une charte datée de 1128, le comte de Nantes Conan III réclamait en effet que la volonté de son ancêtre fût exécutée. À défaut de connaître précisément l'époque à laquelle se développe le prieuré de Bois-Garand, on sait au moins qu'il était uni à celui de Sainte-Marie du bourg des Moustiers en 1287 (pouillé de l'évêché de Nantes<sup>4</sup>). Un aveu daté de 1411 indique par ailleurs qu'un certain Lucas Lasne exploite des terres situées à proximité de la chapelle de « Boays-Garand ». Ce sont sans doute les substructions de cet édifice qui furent dégagées lors des travaux de nivellement effectués en 1863 aux abords de la chapelle que l'on visite encore aujourd'hui.

### *La fondation*

La fondation de la chapelle actuelle remonte aux premières années de règne du duc François II (1458-1488). La tradition rapporte que le duc, dont on connaît la passion pour la chasse, fit un jour une violente chute de cheval alors qu'il chassait en forêt de Sautron. Désarçonné de sa monture, effrayée par un sanglier, et grièvement blessé, il aurait formé le vœu d'édifier une chapelle à la Vierge si celle-ci venait à le tirer de ce mauvais pas. La fondation suivit son rétablissement<sup>5</sup>. La chapelle qui permettait au duc de disposer d'un service religieux lorsqu'il venait chasser à Sautron présentait l'avantage d'être idéalement située à quelques centaines de mètres du manoir du Bois-Thaureau que l'ancienne route de Nantes à Vannes rendait facile d'accès.

La chapelle Notre-Dame de Bois-Garand<sup>6</sup> fut consacrée le 6 juin 1464 par Robert Bergès, coadjuteur de l'évêque de Rennes, le duc étant alors en conflit avec l'évêque de Nantes Amaury d'Acigné. L'événement rappelle qu'au-delà des bons auspices sous lesquels s'ouvre le règne de François II d'un point de vue économique et financier, ces années sont politiquement troublées par les fortes tensions nées de l'ingérence croissante du roi Louis XI, nouvellement arrivé sur le trône (1461), dans les affaires du duché : un an après la fondation de la chapelle éclate la ligue du Bien public, coalition féodale constituée en 1465 contre le développement des prérogatives royales et dont François II est l'un des principaux protagonistes.

4. GAUTIER, Auguste, *Pouillé du diocèse de Nantes, origines et histoires de tous les bénéfices de ce diocèse jusqu'en 1789*, Nantes, 1873.

5. La chapelle Sainte-Barbe du Faouët fut elle-même fondée en 1489 suite au vœu de Jean de Toulbaudou rescapé d'un violent orage dans les gorges de l'Ellé.

6. On ne sait pas précisément à quelle époque le nom Bois-Garand, dont la forme originelle Bot-Garan signifierait « village de la Garenne » (L. Phelippes-Beaulieux), s'est transformé en Bon-Garand. Dans son *Calendrier historial de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu* rédigé vers 1637, le chanoine nantais Vincent Charron indiquait que cette chapelle « fut nommée Notre-Dame-de-Bon-Garant, tant pour ce qu'elle garantit des courses des Français contre lesquels il avait guerre pour lors, que parce qu'elle garantissait et défendait tous ceux qui la réclamaient sous ce nom là ». On sait que le nom Bois-Garant employé en 1464 apparaissait encore dans des aveux du xviii<sup>e</sup> siècle, avant que la piété des fidèles ne finisse par imposer le nom Bon-Garant.

### *Un lieu de pèlerinage*

La chapelle placée sous le patronage de la Vierge devint très vite un lieu de pèlerinage important, attirant des milliers de pèlerins venus des paroisses voisines et parfois même d'importants personnages proches du duc comme Charles de Valois, frère de Louis XI, qui y fit un don d'argent en 1467. L'hébergement des pèlerins construit la même année à proximité de la chapelle<sup>7</sup> par Jehan Charrette, recteur de la paroisse de Sautron desservant Bongarant, et l'exemption d'impôts dont il fait l'objet à partir de 1469 témoignent de ce succès. Le pardon organisé le 2 juillet, jour de la Visitation, était accompagné d'une foire occasionnant des débordements suffisamment importants pour conduire très tôt l'évêque de Nantes à en décaler la date au 15 août (Assomption).

### L'édifice

#### *Extérieurs*



Figure 1 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, vue du côté sud-ouest (cl. F. Déan)

---

7. Le bâtiment situé au sud de la chapelle a été tant remanié qu'il a aujourd'hui perdu toute authenticité.

De faibles dimensions (21 mètres sur 16,50 mètres), la chapelle occupe le sommet d'une légère butte granitique qui lui offre une bonne assise et en a très certainement fourni le matériau de construction<sup>8</sup>. Entourée d'un placître<sup>9</sup>, elle est conçue sur un plan en croix latine et caractérisée par la grande simplicité de sa forme : nef et chœur sont flanqués de deux chapelles latérales qui forment les bras de transept.

Les murs élevés en moellons de granite ne sont que très faiblement percés et c'est de la maîtresse-vitre ouverte dans le chevet plat que provient l'essentiel de la lumière diffusée dans l'édifice. Seule cette baie a été exécutée avec du tuffeau importé du Val de Loire, matériau favorable à la sculpture du remplage flamboyant. Le toit d'ardoise est, par ailleurs, dominé par un petit clocher qui n'occupe pas comme c'est classiquement le cas la croisée de transept mais se trouve situé au milieu de la nef<sup>10</sup>.

Enfin, la porte principale, en plein cintre, occupe le pignon occidental alors que deux portes de plus faibles dimensions sont situées au sud. L'une ouvrant sur la nef a été équipée au XIX<sup>e</sup> siècle d'un porche, l'autre qui donnait accès au chœur a été anciennement condamnée.

### *Intérieur*

Comme le laisse deviner l'observation des extérieurs (fig. 1), l'intérieur de la chapelle est marqué par la grande simplicité de ses volumes et plongé dans la pénombre. Orienté, le chœur à chevet plat s'inscrit dans l'axe d'une nef relativement courte. Deux grands arcs brisés donnent accès aux chapelles latérales (fig. 2).

#### *La charpente et la voûte*

Les murs du vaisseau central et des chapelles latérales, dont les enduits ont aujourd'hui disparu, frappent par leur faible hauteur. Ils portent une élégante charpente à chevrons formant ferme<sup>11</sup> dans un très bon état de conservation. Cette formule nouvellement adoptée en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle produisait une forte impression

8. Le granite exploité sur les chantiers nantais était alors extrait des carrières d'Orvault et de Misery situées comme Sautron à la pointe du Sillon de Bretagne.

9. Espace clos où se tenaient les assemblées religieuses (pardons, fêtes patronales) et qui semble avoir servi à une époque de cimetière comme le montre la découverte d'ossements.

10. Il semble que les travaux de restauration du clocher effectués au XIX<sup>e</sup> siècle aient respecté sa position d'origine.

11. Ce système a remplacé les charpentes à fermes et pannes, mode de couverture le plus ancien connu en Bretagne (observé dans des édifices du XIV<sup>e</sup> siècle comme les chapelles de Saint-Jean-d'Épileur à Sainte-Marie près de Redon et de Saint-Herbot à Plonévez-du-Faou). « Dans cette conception de charpente qui détermine un couvrement de volume triangulaire ou trapézoïdal, et non un berceau, les fermes recevant les cours de pannes sont renforcées de liens courbes pleins et évidés et scandent le volume à la manière de diaphragmes », BONNET, Philippe, RIOULT, Jean-Jacques, *Bretagne gothique : l'architecture religieuse*, Paris, Picard, 2010, p. 67.



Figure 2 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, le vaisseau central (cl. F. Déan)

d'espace et permettait la mise en place d'une voûte lambrissée en arc brisé ou en plein cintre servant de support à des décors peints<sup>12</sup>.

De forme octogonale, les entrants et poinçons qui scandent la voûte en arc brisé de Bongarant sont ornés à leurs jonctions de bagues (fig. 3). La même sobriété s'observe au niveau des sablières qui ne portent pas de décor historié mais de légères moulures qui s'achèvent aux extrémités par un congé<sup>13</sup>. L'ensemble de ces pièces de charpente apparentes est mis en valeur par la polychromie (terre de Sienne, ocre jaune). Deux engoulants engagés dans le mur du chevet et un blochet<sup>14</sup> orné d'un visage (situé à l'est de l'ouverture qui donne accès à la chapelle nord) sont probablement l'accommodement de repentirs (fig. 4 et 5).

L'exemple de Bongarant rappelle que la plupart des édifices religieux bretons étaient alors couverts de voûtes lambrissées, la région disposant d'importantes ressources en bois dont la mise en œuvre était plus simple et moins coûteuse que celle de la pierre. La fausse voûte était formée de bardeaux de chêne ou de sapin cloués aux chevrons et dont les extrémités étaient la plupart du temps dissimulées derrière des bandes de bois (appelées cerces) divisant la voûte en compartiments.

12. Le procédé a connu un grand succès en Bretagne dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle : Notre-Dame de Quimperlé en fournit un bel exemple daté 1430.

13. Les sablières du logis de la Psallete (Nantes) daté 1463 sont elles-mêmes dépourvues de décor sculpté.

14. Un arrachement situé à même hauteur est encore visible sur le côté sud.



Figure 3 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, bagues ornant entrait et poinçon à leur jonction (cl. F. Déan)



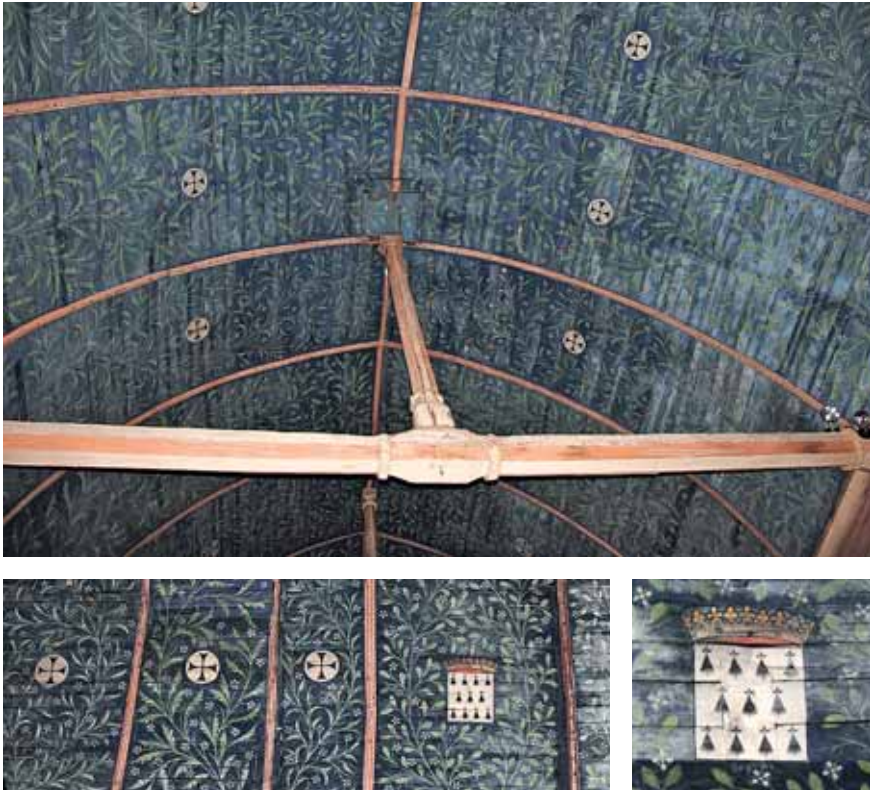
Figure 4 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, engoulant (cl. F. Déan)



Figure 5 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, blochet (cl. F. Déan)

### *Le décor peint de la nef et du chœur*

La technique du lambris peint a connu un important succès en Bretagne au Moyen Âge : la peinture liée à l'œuf était appliquée sur le bois sans sous-couche préparatoire. La fragilité de ces décors soumis aux infiltrations répétées et aux mouvements du bois a nécessité à Bongarant différentes campagnes de restauration entamées probablement bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle.



Figures 6, 7 et 8 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, le décor peint de la nef et du chœur (cl. F. Déan)

Comme le montre le très bel exemple local de l'église du Vieux-Bourg à Saint-Sulpice-des-Landes (Loire-Atlantique)<sup>15</sup>, les voûtes lambrissées permettaient le développement de vastes programmes picturaux dont les thèmes étaient généralement puisés dans les épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que dans les vies de saints.

À Bongarant, le décor conservé dans le vaisseau central est beaucoup plus sobre, formé d'un épais réseau de plantes à fleurs blanches et jaunes se détachant sur un fond bleu azur (fig. 6). Alors que chacun des compartiments de la nef est marqué d'une croix noire inscrite dans un cercle blanc, ceux du chœur sont ornés d'écus carrés dits « en bannière », semés de mouchetures d'hermines et surmontés d'une couronne à fleurons ornée de pierreries (fig. 7 et 8). Que ces blasons ornent le

15. L'église de Pouldavid en Douarnenez en fournit également un très bon exemple.



chœur n'est pas un hasard. Attribut le plus éminent du pouvoir, le port de la couronne constitue un important sujet de discorde avec le roi de France et sa représentation exprime aussi bien la souveraineté du duc à l'intérieur de son duché (« un duc roi en son duché ») que son indépendance vis-à-vis du pouvoir royal ; la dynastie bretonne entend bien être l'égale des souverains français.

Ce type de représentation est apparu sous le règne du duc François I<sup>er</sup> de Bretagne (1442-1450), « premier à porter la couronne d'or à hauts fleurons, celle des « anciens rois de Bretagne<sup>16</sup> ». Son successeur Pierre II (1450-1457) en fit lui-même usage, comme l'attestent les planches de son *Livre d'heures* conservé à la Bibliothèque nationale de France.

### *Le décor peint des chapelles latérales*

L'homogénéité des pièces de charpente et des sablières révèle que le couvrement des chapelles latérales est bien contemporain de celui de la nef et du chœur (fig. 9). Il en va de même pour les décors peints. Bien que fortement restaurés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>, ils reprennent très probablement les ornements d'origine, offrant une variante des motifs développés dans le vaisseau central.

Des blasons aux armes de Bretagne se détachant sur un fond bleu sont suspendus à des rameaux équeutés et étêtés d'où jaillissent de jeunes pousses formant rinceaux (fig. 10). Les écus de type « français ancien<sup>18</sup> » sont mi-partis<sup>19</sup>, composition héraldique permettant d'associer les armes de deux époux et d'exprimer leur alliance (mari à droite, épouse à senestre). Ici, les deux quartiers semés d'hermines bretonnes font référence au premier mariage de François II avec Marguerite de Bretagne, fille du duc François I<sup>er</sup> (1442-1450) et d'Isabelle d'Écosse. L'union prescrite par ce dernier qui souhaitait assurer l'avenir de la dynastie et éviter tout risque de captation française fut célébrée en 1455. Les ducs François I<sup>er</sup>, Pierre II et Arthur III de Richemont n'ayant pas eu d'héritier mâle, on avait dû remonter dans la lignée des Montforts pour assurer l'avenir de la dynastie, conformément au système de succession imposé par le traité de Guérande (1365). Le futur François II, François d'Étampes, était le fils d'un frère cadet du duc Jean V.

Alors que le rameau étêté symbolise la lignée des Montforts dont la continuité était mise en danger par l'absence de descendance mâle, les jeunes pousses qui en jaillissent expriment le renouveau assuré par l'accession au trône de François II et son

16. KERHERVÉ, Jean, « François I<sup>er</sup> », dans CASSARD, Jean-Christophe, CROIX, Alain, LE QUÉAU, Jean-René et VEILLARD, Jean-Yves, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, p. 312.

17. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « le lambrie tombe en plusieurs endroits, et les ornements [sont] indécents », brevet de 1779, Arch. dép. Loire-Atlantique, G 57, cité par PROVOST, Georges, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Cerf, 1998.

18. Dont la partie inférieure est de forme ogivale.

19. Deux écus coupés par la moitié et joints ensemble en un seul écu.



Figures 9 et 10 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, le décor peint de la chapelle nord (cl. F. Déan)

mariage avec Marguerite de Bretagne : la réunion des deux branches de la dynastie des Montforts en assure la solidité comme elle est une promesse de descendance. Le décès de la duchesse Marguerite de Bretagne en 1469, cinq ans après la fondation de la chapelle, fournit une date limite pour l'exécution des peintures et par conséquent de la charpente.

La symbolique développée dans ces décors peints peut laisser penser que chacune d'entre elles était réservée aux époux ducaux : le duc au nord (côté de l'Évangile), la duchesse au sud (côté de l'Épître). Les autels qui ont été conservés auraient dans ce cas été dédiés à saint François et sainte Marguerite. Les deux oratoires de la chapelle du château de Suscinio (aménagés vers 1400) prouvent que ce type d'aménagement, calqué sur celui des chapelles royales, fut également adopté par les souverains bretons.

### *Le mobilier*

#### *Le mobilier d'attache*

La chapelle est riche d'un mobilier varié. Outre les autels et retables du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle conservés dans les chapelles latérales (un retable baroque dissimulé en partie ceux de la chapelle sud), on note sous la maîtresse-vitre la présence d'un retable en granite encadré de moulures qui servait sans doute de support à une peinture représentant probablement la Vierge patronne de la chapelle. A également été conservé dans le mur sud du chœur un lavabo liturgique orné d'un arc trilobé. Enfin, la présence de

nombreux vases acoustiques dans les murs de l'ensemble de l'édifice rappelle la place toute nouvelle du chant dans la liturgie à usage privé et peut, par conséquent, répondre à un souhait exprimé par le souverain.

#### *Vitraux et autres peintures*

Aucun des vitraux d'origine n'a été conservé. Il semble que la maîtresse vitre ait été décorée d'une représentation de la Passion du Christ qui fut remplacée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (comme l'ensemble des vitraux) par une évocation de la légende de fondation de la chapelle : à la chute de cheval de François II est associée une représentation du couple ducal accompagné d'un groupe de pèlerins placés sous la protection de la Vierge que domine une Trinité. Pour le reste, les vitraux figurent des saints (Anne, Joseph, Jean Baptiste, Esther).

Alors que la chapelle sud compte une Visitation du XVII<sup>e</sup> siècle (inscrite dans le retable du XVIII<sup>e</sup> siècle), la chapelle nord renferme cinq panneaux d'iconostase exécutés à la tempera. De facture très supérieure, ces peintures byzantines du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui furent offertes par la famille Texier, de Sautron, vers 1930, figurent le Christ et les Évangélistes.

#### *La Vierge au manteau*

Le visiteur est frappé par le nombre important de sculptures qui ornent la chapelle. Dans la nef et le chœur sont concentrées des figures de saints des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, alors que les sculptures les plus anciennes (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) occupent les chapelles latérales.

Bien que de facture populaire, la Vierge de Bongarant (fig. 11) qui est encore pour beaucoup dans l'importante fréquentation du lieu, est sans nul doute la sculpture la plus intéressante de cet ensemble. Peut-être cachée lors des troubles révolutionnaires, elle fut retrouvée lors des travaux de restauration de la chapelle menés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La sculpture, datable du XV<sup>e</sup> siècle, appartient au type des « vierges de miséricorde » qui s'est beaucoup répandu à la fin du Moyen Âge avec l'essor du culte marial (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). La Vierge, représentée de manière frontale en position assise, abrite un groupe de personnages dans les plis de son manteau ouvert : six d'entre eux sont couronnés alors qu'une mitre et un hennin en coiffent deux autres. Très classique, la différence d'échelle des personnages (très grande Vierge, faible dimension des fidèles représentés à ses pieds) exprime les hiérarchies spirituelles.

On a traditionnellement vu dans cette représentation une métaphore de la protection que la Vierge pouvait apporter à la famille ducal et par extension au duché de Bretagne, à une époque où sa souveraineté était mise en danger par l'essor du pouvoir royal. Les faibles qualités plastiques de la sculpture excluent probablement qu'il s'agisse d'une commande ducal.



Figure 11 – Sautron, chapelle Notre-Dame de Bongarant, Vierge de miséricorde (cl. F. Déan)

## Conclusion

Le thème du congrès de cette année invite à formuler pour finir quelques remarques relatives à certains éléments d'architecture dont le style s'accorde mal à la date de fondation de la chapelle et qui peuvent à bien des égards sembler archaïques.

On peut en effet s'étonner de la faible hauteur des murs, de la forme des ouvertures qui – excepté la maîtresse vitre – appartiennent davantage au début du xv<sup>e</sup> siècle qu'aux années 1460 (réseaux peu flamboyants, faible ébrasement des arcs qui surmontent les piédroits) et plus encore de leur dimension très réduite à une époque où l'on s'efforce de faire entrer la lumière dans les édifices. On peut aussi être surpris que la charpente comporte des poinçons alors qu'ils ont déjà disparu dans beaucoup d'édifices bretons pour ouvrir l'espace développé sous le berceau.

Le caractère « archaïque » des ouvertures pourrait laisser penser que le chantier de 1464 n'a été que partiel, s'appuyant sur l'édifice antérieur que l'on se serait contenté de moderniser en l'équipant d'une maîtresse-vitre flamboyante et d'une nouvelle charpente comme il était souvent fait dans les modestes prieurés par souci d'économie. Cependant aucun document d'archive ne permet de conforter cette hypothèse.

On peut aussi expliquer ces archaïsmes par le caractère secondaire d'un chantier qui ne s'inscrivait pas dans la politique de prestige ducal et qui avait peut-être aussi l'avantage de conserver l'esprit de l'ancienne chapelle, préoccupation que l'on a parfois rencontrée<sup>20</sup>. À l'inverse, la chapelle de l'Immaculée édifiée à Nantes en 1469 à la mort de la duchesse Marguerite offre un parti résolument moderne par l'adoption de grandes verrières ; elle montre comment au même moment et pour un même commanditaire, le projet et son contexte commandent des choix esthétiques différents voire divergents.

Frédéric DÉAN  
chargé d'études,

Inventaire du patrimoine culturel, région Bretagne

## Remerciements

À Elisabeth Loir-Mongazon pour son soutien et sa bienveillance.

À Jean-Jacques Rioult pour ses précieux conseils et sa relecture.

---

20. On peut citer à proximité de la chapelle de Bongarant deux autres chapelles qui témoignent du mécénat ducal, celle de Notre-Dame-des-Dons à Treillières, restaurée sur ordre de François II, et celle de Notre-Dame-des-Anges à Orvault, édifiée sous le règne de Jean V et intégralement reconstruite en 1851.

